



Ce document a été réalisé spécialement pour vous faire découvrir notre recueil en attendant sa diffusion.

Vous y découvrirez dans un premier temps l'avant propos de l'ouvrage, qui présente l'objet ainsi que le fonctionnement de notre association et détaille la genèse du recueil.

L'avant-propos est suivi d'une introduction décrivant le contenu de  
*Regards croisés sur l'habitat léger/mobile.*

Le sommaire complet vous est ensuite présenté.

Nous avons aussi choisi de joindre à ce document un autre extrait, le premier article du recueil, qui donne un bon aperçu de l'état de notre réflexion avant de réaliser ces regards croisés.

*Regards croisés sur l'habitat léger/mobile* est imprimé courant juillet 2012 à 2000 exemplaires et une version numérique sera mise à disposition dès que possible.

Pour le commander, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

[contact@reseau-relier.org](mailto:contact@reseau-relier.org)

Nous avons choisi de fixer le prix du recueil à 5€ afin de couvrir une partie des frais d'impression et d'envoi mais nous tenons aussi à ce qu'il soit libre d'accès sur le net, afin de garantir, toujours dans un souci d'éducation populaire, la diffusion la plus large possible.

Nous avons produit ce recueil sur le mode de l'autoédition, et son numéro d'ISBN est le :  
978-2-9542368-0-3

Bonne lecture.

L'équipe de RELIER

<http://www.reseau-relier.org/>

Regards Croisés  
sur  
**l'habitat**  
léger / mobile



*Je peux  
très bien...  
...pas assez  
de toits.*

# Généalogie d'un recueil

Vincent Jannot et Pierre Gillet

## RELIER, objectifs et méthodes

**R**ELIER est une association d'éducation populaire, ce courant d'idées qui milite pour la formation de citoyens et de collectifs lucides, responsables et autonomes, capables de participer à la transformation sociale non pas vers «une "société parfaite" (expression dénuée de sens), mais une société aussi libre et aussi juste que possible».<sup>1</sup>

Cette association soutient principalement les individus et collectifs souhaitant s'établir en milieu rural. Lorsqu'elle détecte des obstacles pour vivre à la campagne, l'équipe de RELIER cherche, avec l'ensemble des acteurs du territoire, des solutions pour les rendre publics et tenter de les lever.



La résistance aux solutions imposées qui ne répondent pas aux besoins réels, la reconnaissance de la parole et des pratiques de chacun, l'importance du croisement des regards et des points de vue ainsi que la solidarité, sont les valeurs fondatrices de l'association.

Ouvrir des brèches et inviter à les explorer, voilà ce que RELIER propose en animant un programme autour de la question de l'habitat social, solidaire, participatif, non spéculatif, collectif, écologique... et non conventionnel. A cet effet, RELIER rassemble des personnes de tout horizon, capitalise les compétences et synergies à l'œuvre dans ces espaces de construction collective, et valorise ainsi des expériences originales repérées au cours de ses travaux. Sur des thématiques qui les concernent dans leur quotidien, habitants, paysans, associatifs, artistes, entrepreneurs, chercheurs, architectes, urbanistes, bailleurs, animateurs, techniciens, élus, institutionnels se réunissent pour confronter leurs points de vue, croiser leurs analyses, et transformer la réflexion collective en actions.

Pour chaque chantier, RELIER donne le temps à la maturation et procède par étapes :

- 1- Identification des problèmes et repérage des systèmes alternatifs et viables.
- 2- Expertise pratiquée avec des «regards croisés».
- 3- Rencontres entre acteurs concernés, animation de laboratoires d'idées.
- 4- Expérimentation par RELIER ou ses partenaires des solutions repérées comme pertinentes.
- 5- Essaimage de ces pratiques, création d'outils permettant de faire connaître et multiplier les expériences.



<sup>1</sup>-Cornélius Castoriadis, *La montée de l'insignifiance* (Ed. Seuil, 1996).

RELIER est née en 1984 pour animer un groupe de travail qui s'intéressait aux pratiques alternatives en agriculture. Et lorsque l'association RELIER s'est penchée en 1998 sur la question de l'accès au foncier agricole, c'était pour chercher des solutions alternatives à la spéculation liée à la propriété individuelle. L'association a alors animé un groupe de recherche pour examiner en détail les différents outils juridiques et financiers adaptés à l'accès collectif et solidaire à la terre. Des pistes se dessinaient et c'est l'association Terre de Liens, créée autour de ce projet, qui a pris le relais du travail sur le foncier, depuis 2006. Tout naturellement, RELIER s'est alors tourné vers la question du bâti et de l'habitat rural, stratégie pour l'accueil de nouvelles populations et de créateurs d'activités, et malheureusement affectée par les mêmes tendances spéculatives.



Aujourd'hui, sur quelle réalité s'appuie notre action ? Un manque de logements locatifs, la hausse des prix du bâti comme des loyers, la diversité nouvelle des modes d'habiter, l'étalement urbain et rural avec des pertes énormes de terres agricoles, la spéculation immobilière, l'abandon des cœurs de bourg, la gentrification, etc. Le logement est un problème devenu systémique qui engendre, au niveau national, près de « 8 millions de personnes en situation de mal logement ou de fragilité dans leur logement »<sup>2</sup>. Dès lors, positionner un territoire comme une terre d'accueil nécessite d'offrir une variété d'habitat sans pour autant « artificialiser » les sols (160 ha de Surfaces Agricoles Utiles disparaissent chaque jour), ni vider les centres bourgs, encore moins favoriser la spéculation, amplifier l'étalement urbain.

<sup>2</sup>- Synthèse du *Rapport du mal-logement en France* (Ed. Fondation Abbé Pierre, 2011)

Dès 2007, nous avons travaillé avec la DATAR Massif Central, les Régions concernées (Auvergne, Bourgogne, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes), Mairie Conseils. Certaines zones rurales de ce territoire sont particulièrement sujettes à l'habitat indigne, souffrant d'inconfort sanitaire et de précarité énergétique : « *l'essentiel des territoires ruraux du Massif reste dans la catégorie des campagnes fragiles à fort besoin d'amélioration/adaptation du parc bâti* », constate le géographe Jean Claude Bontron<sup>3</sup>, et ils correspondent approximativement aux zones où se trouve la proportion la plus importante de ménages à revenus modestes.



Ce groupe concerne des zones rurales à faible densité qui sont demeurées économiquement et socialement fragiles : vieillissement important, faiblesse des revenus, permanence d'une dépopulation. On y rencontre des problèmes traditionnels de l'habitat rural : bâti ancien, logements inconfortables, quasi absence de locatif, relative persistance de la vacance. Le parc bâti actuel nécessite un effort d'adaptation important, alors même que le développement de résidences secondaires (25 % de logements) vient concurrencer le marché du logement permanent. Le solde migratoire devenu positif et les légers gains de population depuis 2000 montrent que ces campagnes peuvent devenir attractives.

<sup>3</sup>- Géographe chercheur de SEGESA (Société d'études géographiques, économiques, sociologiques appliquées).

<sup>4</sup>- Le 21 mars 2008, un incendie a ravagé un squat bien connu de Rennes, La Villa, détruisant une partie du hangar où se trouvaient les ateliers, la cuisine collective, la salle de bain collective de l'Elaboratoire. La plupart des « Elaborantins » ont tout perdu, et Joe Sacco, lui, a perdu la vie. Nous souhaitons lui rendre hommage avec ce recueil.

**R**ELIER a été sollicité pour travailler sur les questions d'habitats légers, éphémères et mobiles, par l'association HALEM (Habitants de Logements Ephémères et Mobiles) par l'intermédiaire de Clément David et Joe Sacco<sup>4</sup>



afin de rendre compte de la diversité des habitations terrestres mobiles (voitures, caravanes, camping-cars, mobile-homes, roulottes, camions aménagés, etc.), mais aussi des habitats plus temporaires, voire éphémères (yourtes, tipis, cabanes, huttes et autres constructions légères démontables ou non, permanentes ou non) ainsi que de la variété des situations vécues par leur habitants. Néanmoins, derrière cette diversité et l'hétérogénéité de ce genre d'habitat, nous pouvons y déceler quelques points communs :

- d'être le fruit d'une pénurie systémique de logements accessibles aux moins fortunés et/ou adaptés à divers projets de vie.
- de subir une précarité relative (avec le risque d'expulsion en particulier).
- d'être un habitat relativement étroit.
- d'être un habitat peu cher, n'ayant que peu ou pas d'impact sur l'environnement.
- de ne pas pouvoir bénéficier d'une reconnaissance officielle en tant que logement permanent.
- une image plus ou moins binaire et stigmatisante où les habitants sont trop souvent considérés comme des victimes et/ou des auteurs de troubles.

L'habitat léger et mobile fait débat sur les territoires mais n'est peu ou pas traité officiellement. L'approche expérimentale de RELIER en milieu rural l'amène à se questionner aujourd'hui sur la place qu'occupe ou que pourrait occuper l'habitat léger et mobile au sein de l'espace rural. Ce recueil a pour objet de nous informer, de créer du débat, de dégager des pistes de réflexions et de travail afin de faire émerger des réponses aux questions posées par ce type d'habitat, et de relier cette problématique avec celle du logement en général.

**C**ette étude est née d'une immense interrogation : comment interpréter la multiplication des Habitats Légers (HL) ? Peut-on s'installer n'importe où, faire ce que l'on veut sans tenir compte de la collectivité ? Comment concilier l'envie individuelle de s'installer où bon nous semble (parfois sans autorisation) et sans contraintes règlementaires, et l'aspiration collective à une participation citoyenne de tous sur les questions d'aménagement du territoire ? Quelles articulations entre droits et devoirs, intérêt individuel et intérêt commun ? HL, habitat d'urgence et temporaire qui accompagne la bérézina sociale ou véritable solution au problème général du logement ?

Certains n'y souhaitent voir que des aspirations légitimes contre les carcans imposés dans nos sociétés de contrôle. Mais souvent le ton que prennent ces motivations (liberté individuelle sans contraintes, droits sans devoirs, moins d'Etat, etc.) ne contribue-t-il pas à servir en majorité un certain discours néo-libéral ?

Notre travail ne cherche ni à défendre ni à accuser qui que ce soit (à part peut-être les défaillances et renoncements des pouvoirs publics), mais plutôt à essayer de démontrer la complexité de la problématique que l'on ne saurait réduire à quelques slogans et « solutions » simplistes. Seuls les sots voudraient tout interdire, ou, au contraire tout accepter. Deux extrêmes qui nous dispensent de penser. D'où la question, comment trouver des solutions et une législation valables pour toutes et tous pour éviter le cas par cas et le copinage ? L'HL pose des questions sur l'habitat et la citoyenneté en général qu'il convient de mettre en débat sur la place publique.

*Une chose est certaine, expulser des femmes, des hommes, des enfants, sans proposer de solutions alternatives viables n'est pas une réponse, c'est, et nous pensons nos mots, un acte de barbarie, une insulte à la dignité humaine et une atteinte flagrante aux Droits de l'Homme.*

Et si dans ce recueil chaque auteur assume personnellement la teneur de son ou ses articles, nous tenons tout de même à exprimer et revendiquer une solidarité commune envers l'ensemble des contributeurs.

**R**ELIER n'a pas ici la prétention de présenter une étude scientifique, ni un état des lieux exhaustif. Nous proposons simplement un ensemble de points de vue argumentés, divers éclairages, des témoignages, des résultats d'études et d'enquêtes. Ils viendront, nous l'espérons, alimenter les discussions et réflexions en mettant en lumière des situations, des dynamiques, des logiques, des évolutions ; en résumé, lever les premières difficultés de compréhension du phénomène.

*Nous proposons simplement un ensemble de points de vue argumentés, divers éclairages, des témoignages, des résultats d'études et d'enquêtes*

C'est un travail qui s'est fait en parallèle avec une série de trois Rencontres (qui ont regroupé à chaque fois 60 à 90 personnes) sur le thème de l'Habitat Léger (HL), lors desquelles se sont déroulés divers ateliers autour des motivations, vécus et ressentis des habitants ; des rapports entre HL, environnement et espace en général ; et des questions d'implantation de ces habitats sur le territoire, avec bien sûr, les aspects juridiques. Le tout fut également alimenté par une série de visites et d'interviews, un travail de documentation et de bibliographie, des réunions et de nombreuses discussions.

L'important pour nous est de montrer que face à une problématique complexe, celle de l'Habitat Léger en l'occurrence, il est illusoire de chercher des réponses simples. Notamment du fait de la diversité des situations, du fait que les occupants d'HL ne représentent pas vraiment un «stock» mais un flux, et que ces habitants ont tous vécu et/ou vivront des formes d'habitat différents. Nous nous sommes donc attachés à montrer cette difficulté, à dénoncer le thème des «classes dangereuses» ; à montrer que personne n'est (et ne doit être) «en dehors» ; à éviter le misérabilisme tout comme l'angélisme ; à inviter le lecteur à dissocier les lois démocratiques de certaines normes plus dictées par le marché que par le souci d'intérêt général... Bref, ten-

ter de sortir des clichés et idées toutes faites, et faire en sorte que l'on ne se dise plus « y'a qu'à, faut qu'on ».

**A**fin que le lecteur puisse prendre conscience de l'évolution de nos représentations du phénomène Habitat Léger à mesure que notre enquête avançait, nous publions en guise de préambule la contribution écrite de Clément David et Françoise-Edmonde Morin qui fut le point de départ de notre projet d'enquête sur l'Habitat Léger.

**D**ans la première partie, nous essayons de rendre compte du contexte d'apparition et d'évolution des habitats spontanés, alternatifs, atypiques. Ils ne sortent pas de nulle part et ce phénomène a évidemment une généalogie. C'est ce qu'Arnaud Le Marchand, dans le premier article, éclaire d'un point de vue historique en montrant que l'habitat mobile et le travail intermittent font partie intégrante de la vie économique du pays.

Dans la foulée, Gaëlla Loiseau fait une socio-histoire de la figure du nomade et de l'itinérant à travers son traitement dans les discours et la culture sédentaires jusqu'à aujourd'hui. Etienne Alriq s'efforce quant à lui de rappeler que l'habitat n'est pas seulement un habitacle, un simple logement, mais renvoie à des manières de vivre toujours imbriquées à des valeurs, des représentations, des symboles qui dépassent les définitions objectivantes.

Concluant ce chapitre, on débouche sur les statistiques produites par la Fondation Abbé Pierre pour constater l'accablant état du mal-logement en France et la béance toujours plus grande de la fameuse «fracture» sociale.

**D**ans la deuxième partie, il est question de prendre quelques mesures des réalités diverses auxquelles renvoie ce concept d'HL. Marcelo Frediani traite des «New Travellers» en Grande Bretagne, indissociables de la contre-culture des années 60 à aujourd'hui, en passant par les années noires Thatcheriennes et les grands Free-Festivals.

Suivent les résumés et analyses de Jeremy Levesques à l'issue de témoignages glânés auprès d'occupants ou de personnes ressources : situation et engagements d'un «*militant voyageur*», Frédéric Liévy, récit et motivations d'une jeune retraitée installée en mobile-home dans un camping, exposé d'un travailleur social exerçant auprès de voyageurs sédentarisés, récit et pratiques d'un travailleur / artisan en camion.

Raphaël Jourjon livre alors quelques réflexions - issues de lectures d'entretiens et de rencontres avec des habitants- sur l'HL comme support existentiel, outil et illustration de projets de vie alternative. Cet article est complété par un résumé de l'étude de l'association AVRIL sur l'habitat léger «*assumé*» sur le territoire du Sud Ardèche. Enfin, cette seconde partie se termine par un portrait de La Mine, lieu collectif où se pratiquent des activités «*autonomisantes*», visant à assurer au mieux l'indépendance financière, énergétique, sanitaire...

**A**vant d'entamer la troisième partie, en guise d'interlude, Pierre Gillet s'attaque au concept de Nature, présent dans toutes les têtes et toutes les bouches, mais qui reste flou et entaché d'idées reçues. Il nous livre son regard acidulé sur une idéologie risquant de nous laisser un goût amer dans la bouche.

Nous commençons cette partie par un article de Paul Lacoste sur des pratiques d'hospitalité en habitat léger à travers l'exemple d'un village accueillant aux confins du Massif central... Sont ensuite explorées les questions épineuses de l'éducation des enfants et du contexte familial en habitat léger. Avec la volonté de ne rien cacher sous le tapis, certains problèmes courants ou non, réels ou supposés sont mis en lumière tout en rappelant que leurs causes sont plus systémiques que du ressort des individus.

Le collectif Plume, quant à lui, aborde les potentialités de l'HL dans son insertion territoriale et environnementale, argumentant en faveur de sa «*réversibilité*» et de son impact écologique réduit. Suite à cet article, l'association Terr'Eau nous livre un témoignage sur des expériences d'implantation de toilette sèches sur des campements roms menées avec leurs

occupants, abordant ainsi concrètement les questions de la gestion environnementale en habitat léger.

**P**ierre Gillet propose alors un petit texte autour de la notion de droit public, qui fait transition avec la quatrième et dernière partie traitant plus spécifiquement de l'évolution des aspects juridiques de la problématique Habitat Léger et des interrelations entre les habitants des territoires d'implantation.

Béatrice Mesini y partage son savoir et ses compétences juridiques en nous dressant un état des lieux législatif et jurisprudentiel qui cadre l'installation de ce genre d'habitats atypiques. Elle insiste sur le devoir de répondre aux demandes d'installations par du droit commun et non par du droit dérogatoire, justifiant avec force le refus des politiques de guichet qui vont à l'encontre de l'égalité républicaine devant la loi.

A son tour, Clément David interroge les articulations entre droits et devoirs et expose des pistes de solutions, de compromis, ainsi que différentes démarches afin d'établir une véritable reconnaissance et prise en compte officielle de ce type d'habitats. Il aborde ensuite le phénomène de gentrification en milieu rural et ses conséquences en terme de traitement des occupants d'habitat non conventionnel, mettant en évidence la précarité stigmatisante et la peur de l'exclusion qui empêche de s'inscrire dans le temps et de se construire un avenir. Gaëlla Loiseau complète le tableau en évoquant son travail de médiatrice et les conflits d'usage sur et aux alentours de terrains où ces habitats sont installés, à travers l'exemple des aires de grands passages des gens du voyage.

Un texte conclusif de Jeremy Levesques, Vincent Jannot et Piero Gillet clôture l'ensemble, suivi d'une liste de ressources documentaires.

*Puisse ce recueil servir à mieux appréhender les enjeux individuels et collectifs, nous amener à comprendre le phénomène HL avec plus de lucidité et de bienveillance. Toute l'équipe de RELIER et les différents contributeurs vous souhaitent une bonne lecture et une réflexion enrichissante.*

# Sommaire

Avant propos	3 - 5
Généalogie d'un recueil	
Introduction	6 - 7
Les habitats légers : cul de sac social ou territoires libérés pour une autre économie ?	10 - 11
Françoise-E. Morin Clément David	

## Partie 01

### Contextes : Des nomadismes traditionnels aux « crises » actuelles du logement

Art 01 / Arnaud Le Marchand L'habitat mobile, éphémère et léger travaille.	13 - 19
Art 02 / Gaëlla Loiseau L'habitat mobile : histoire d'un approvisionnement	20 - 25
Art 03 / Etienne Alriq Habiter, la forme et le fond	26 - 29
Art 04 / Fondation Abbé Pierre Les chiffres du mal-logement en 2012	30 - 33



## Partie 02

### Diversité des vécus et perceptions de l'habitat non-ordinaire.

Art 01 / Marcelo Frediani Les New Traveller's : Mobilité et habitat léger	35 - 39
Art 02 / Jeremy Levesques Situation et regard d'un militant « voyageur » sur l'habitat léger	40 - 41
Art 03 / Jeremy Levesques Un habitat accordé à ses moyens : cas d'une habitante en camping et contexte politique	42 - 45
Art 04 / Jeremy Levesques Perspectives autour du terrain familial : regard d'un travailleur social	46 - 48
Art 05 / Jeremy Levesques Une figure du travail mobile : caractéristiques d'une « nouvelle vie » en camion	49 - 51
Art 06 / Raphaël Jourjon L'habitat léger comme composante d'un projet d'activité ou d'installation	52 - 54
Art 07 / AVRIL - Pierre Gillet L'habitat Léger et mobile « assumé » en Sud Ardèche	55 - 57
Art 08 / Pierre Gillet Des dynamiques d'autoproduction, des pratiques autonomisantes : un cas d'école, la Mine	58 - 63





## La Nature,

un fourre-tout idéologique

## Partie 03

Des modes d'habiter  
qui interrogent  
les pratiques sociales  
et environnementales.

## 3 / 1

Habitat léger / mobile  
et sociétéArt 01 / Paul Lacoste 72 - 77  
Habitat Premier,  
chemin de vie ou choix de société ?Art 02 / Pierre Gillet 78 - 89  
Le contexte familial et éducatif en  
habitat léger, où est le problème ?

## 3 / 2

Habitat léger / mobile  
et environnementArt 03 / Collectif PLUME 91 - 94  
Impacts et atouts  
des habitats réversibles  
face aux enjeux environnementauxArt 04 / Association Terr'Eau 95 - 97  
Des expériences collectives  
de mise en place d'assainissement  
écologique sur des campements

## Droit

public

## Partie 04

Les habitats légers  
et mobiles,  
la règle et le territoire  
d'implantation

## 4 / 1

Le diagnostic : Statuts des  
habitants, droit au logement  
et réglementationArt 01 / Béatrice Mesini 107 - 117  
Du droit dérogatoire à l'habitat  
« adapté » au droit commun  
d'habitats légers, mobiles et éphémèresArt 02 / Clément David 118 - 131  
Le droit au Logement pour  
les usagers d'habitations légères  
ou mobiles ? Droits et Devoirs.

## 4 / 2

Les interactions entre  
les habitants en mode léger /  
mobile et le territoire  
d'implantation.Art 03 / Clément David 133 - 143  
Gentrification et immigration  
choisie dans nos campagnes :  
la place de l'habitat légerArt 04 / Gaëlla Loiseau 144 - 151  
Les conflits d'usages autour  
des équipements d'accueil des gens  
du voyage : l'exemple des grands  
passages dans l'Hérault

Une première conclusion ? 152 - 153

Ils / Elles ont contribué  
à ce recueil... 154

Ressources documentaires 155 - 157

Remerciements 158

Table des illustrations 159-160



# Les habitats légers : cul de sac social ou territoires libérés pour une autre économie ?

Françoise-Edmonde Morin  
et Clément David, Avril 2011

**A**u départ de la réflexion sur le développement de l'habitat léger / mobile et la répression qui s'y rattache, une intuition : ce fait de société qui semble être un pis aller et presque une fatalité ouvre une réflexion intéressante et porteuse de nouveaux concepts sur les changements de mode de vie et sur l'évolution possible vers une économie différente.

Une analyse de l'habitat léger, nomade ou éphémère –c'est-à-dire à faible empreinte, réversible ou démontable, considéré sous ses aspects sociaux, anthropologiques, économiques, écologiques, juridiques, historiques, est forcément périlleuse. RELIER se propose néanmoins d'apporter sa contribution en essayant d'éviter quelques écueils comme l'interprétation communautaire, la stérilité du débat habitat choisi / habitat subi, ou le choix de la précarité comme seul critère pertinent.

# Les résistances à l'idée d'habitat mobile

L'habitat mobile remet en cause les habitudes de penser de la majorité des occupants des territoires : les sédentaires. La sédentarité est élevée au rang de valeur de référence, a priori menacée par des migrants sans racines territoriales immédiatement identifiables, dont la mobilité met en lumière des évolutions de la société rapides et difficiles à conceptualiser. La résistance à l'idée d'habitat mobile s'abreuve à différentes sources.

## Les préjugés anciens

Première origine, ancienne, ancrée, le refus de la migration et de l'immigration de populations gitanes ou foraines comme source d'insécurité. Le nomade serait un improductif qui ne contribuerait pas à la prospérité du pays. Idée fautive puisqu'il met en mouvement des échanges économiques et culturels qui ne se produiraient pas sans lui.

## Les nouvelles peurs

La deuxième résistance refuse un fait d'habitat relativement nouveau qui mêle de façon hétérodoxe plusieurs populations dont la diversité s'unifie dans la question sous-jacente de l'accès au foncier, de la spéculation, de l'insuffisance de l'offre locative, etc.

On observe d'une part, à l'aube de sa prise de conscience, l'émergence de la volonté d'une partie de la population d'exercer une démocratie qu'on pourrait dire légère, fluide mais pugnace, qui prenne en compte la dimension de l'écologie, la maîtrise des matériaux, de l'énergie, de l'eau et le mode de vie «*décroissant*». Cette responsabilité sur l'environnement s'exprime par une aspiration iconoclaste à ne laisser que peu d'empreinte dans le paysage, voire aucune.

D'autre part, apparaît une façon d'habiter qu'on peut dire opportuniste : des populations paupérisées sont acculées à rechercher ou à construire des habitations légères, mobiles ou de fortune parce qu'elles sont marginalisées par les évolutions économiques et les carences de l'état. Elles accordent leur habitat à leurs moyens.

*«L'habitat mobile remet en cause les habitudes de penser de la majorité des occupants des territoires : les sédentaires. La sédentarité est élevée au rang de valeur de référence, a priori menacée par des migrants sans racines territoriales immédiatement identifiables, dont la mobilité met en lumière des évolutions de la société rapides et difficiles à conceptualiser.»*

## Les travailleurs sociaux et les élus

C'est par le biais de l'empowerment que le groupe de travail pourrait aborder la question des cadres. Il s'agit d'une pratique qui consiste à restaurer - souvent avec succès - chez les habitants la capacité à améliorer par eux-mêmes leur situation individuelle et collective en étant associés aux programmes d'habitat les concernant. Ces démarches suscitent des résistances chez les professionnels du travail social : elles ne correspondent ni à leurs modes d'action habituels, ni à leur formation. D'autre part, l'empowerment inquiète les élus et l'état parce qu'il restitue à des habitants en état d'illégalité une légitimité et une conscience de leur devenir.



## Comment avancer ?

Éclaircir la question de l'habitat léger et en tirer quelques problématiques permet d'envisager un travail d'éducation populaire. On constate qu'il existe un habitat indigne : les cartons, les tentes, et autres abris de fortune, mais de façon paradoxale les militants sont conduits à renouveler cette indignité en exigeant l'arrêt des expulsions, considérant que celles-ci ne font qu'empirer les situations de précarité et d'exclusion. Comment avancer ? L'abord caritatif absorbe tellement de forces qu'il n'en reste plus pour le travail de fond. La situation se pérennise par le traitement toujours reconduit de l'urgence. Il conviendrait plutôt de peser sur le changement des lois existantes. En effet, c'est très concrètement que le gouvernement s'apprête à légiférer sur des constats partiels et partiels.

Pour y parvenir, il faut mobiliser une intelligence collective et les outils propres à clarifier le débat et à mettre en lumière une politique de guichet injustement sélective. Les constats et propositions résulteront des points de vue croisés d'acteurs identifiés : habitants, architectes, économistes, urbanistes, sociologues, militants, philosophes, juristes, administratifs. L'objectif de ce travail pourrait être que ses travaux aboutissent à des résultats concrets c'est-à-dire juridiquement viables.

**relier**  
réseau  
d'expérimentation  
et de liaison  
des initiatives  
en espace rural

## Regards Croisés sur l'habitat léger / mobile

Caravanes, camping-cars, mobile-homes, roulotte, camions aménagés, yourtes, tipis, cabanes, huttes... Des formes d'habitats peu ordinaires émergent ou resurgissent aujourd'hui, questionnant nos modes d'habiter conventionnels.

Derrières ces formes légères et mobiles se profilent des situations, des parcours, des aspirations dont la diversité reflète celle des habitants concernés et de leurs besoins. Phénomène complexe, multidimensionnel et mouvant, l'habitat léger pose des questions de politique du logement et d'aménagement de l'espace, sur les droits et devoirs attachés au domicile, l'inégal accès au logement, les liens entre habitat et activité, la vie sociale et la prise en compte de l'environnement dans nos modes d'habiter.

Autant de questions que nous avons cherchées à aborder en privilégiant la diversité des regards et des contributions, dans une approche d'éducation populaire chère à l'association RELIER. Ce recueil est le résultat d'un an de rencontres, d'échanges et de réflexions, entre des acteurs de terrain, des habitants, des chercheurs, des militants ou des curieux qui, à un moment, se sont sentis concernés par le sujet.

Ce travail s'inscrit dans une recherche-action plus large sur l'éco-habitat participatif et solidaire en Massif central, à mi-chemin entre sensibilisation à la situation actuelle en matière d'accueil et de logement, et construction d'actions concrètes adaptées à la diversité des territoires et des populations.



Le programme «habitat» est co-financé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le Fond Européen de Développement Régional.

ISSN 1175-2064(2016-0-0)



Prix : 5 €